1re Année. — N° 14. Le Numéro : PARIS, 5 centimes; DEPARTEMENTS, 10 centimes Mercredi 8 mars 1871

RÉDACTION
9, rue d'Aboukir, 9

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

ABONNEMENTS
DÉPARTEMENTS
1 mois . . . . . 3 fr.
3 mois 8

Adresser toutes demandes et mandats au Directeur-gérant.

LE CRI DU PEUPLE

Journal politique quotidien

ADMINISTRATION
9, rue d'Aboukir, 9

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

ABONNEMENTS POUR PARIS
1 mois. . . . 2 fr.
3 mois. . . . 6

S'adresser pour les Annonces à M. V. AUBER, 91 rue Vivienne.

Rédacteur en chef : JULES VALLÈS

BUREAUX DE VENTE
9, rue d'Aboukir, et 13 rue du Croissant

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE R.F. IMPRIMÉS

LA GRÈVE DU LOYER

Le 8 janvier de l'an dernier, deux jours avant le meurtre de Victor Noir, je publiais dans la *Marseillaise* un article intitulé LE TERME, qui abordait la question terrible des loyers, en menaçant les propriétaires et le gouvernement d'une grève qui, certain jour à midi, mettrait l'ordre social en péril.

Je me souviens que deux avocats — ils s'appelaient Jules Ferry et Clément Laurier; — lisaient cet article dans la salle des Pas-Perdus, en s'amusant bien fort de mon idée et riant de mes menaces! Je me souviens aussi que des prolétaires vinrent tout émus me remercier. J'avais, paraît-il, traduit avec émotion leurs angoisses, et peint, dans son horreur mesquine, la douleur qui serre les cœurs et casse les bras des pauvres, quand on les chasse du logis qu'ils ne peuvent payer : le logis, qui est une petite patrie dans la patrie commune.

Je m'exprimais ainsi :

—

Le jugement est rédigé; l'huissier arrive. Ils sont quatre ou cinq seulement dans Paris qui osent faire cette sombre besogne. Quatre ou cinq, comme ceux qui montent la guillotine.

L'huissier arrive!

Il prend tout : les hardes qui pendent à un clou et le fauteuil où dormait l'aïeule; il prend l'établi et l'horloge, il prend la soupe dans la soupière, et les brassières sur le berceau.

Si l'homme, pour descendre le grabat qu'on lui abandonne, jette sa blouse sur une chaise, l'huissier saisit la blouse sur la chaise.

Quand on a tout scellé et marqué pour la vente, si l'homme désespéré crie :

— Vous avez tout, mais laissez-moi entre ces murs, une semaine, quinze jours, un mois encore; je travaillerai à en mourir. Sans logis, je n'aurais pas d'ouvrage, et mes enfants mourront de faim, mourront de froid. Je travaillerai à m'en user les yeux, à m'en brûler les mains...

A ces cris et aux prières du misérable, c'est le commissaire de police qui répond; les agents montent, le casse-tête dans la poche et le sabre au côté.

Il faut déguerpir, entends-tu! quitter ce trou noir qui puait la fièvre, où tombait la pluie, où venait le vent : mais on n'était pas dans la rue au moins, et on se mettait tous ensemble sous la couverture, quand il gelait. On s'était fait à ce jour faux, à cet air fétide, et il y avait même un pot de basilic qui fleurissait à la fenêtre. Les voisins avaient bon cœur, ils gardaient les enfants, quand la mère allait rendre l'ouvrage.

C'est fini : le ciel sur leur tête et la boue sous leurs pieds! Assis, déguenillés contre la bouche de l'égoût, toute cette famille de travailleurs!

S'ils voulaient pourtant, eh! s'ils voulaient, ces prolétaires.

Ils sont 30,000 riches qui détiennent sur une surface de trente lieues carrées le sol de la patrie. Nous sommes 1,400,000 qu'ils exploitent et qu'ils ruinent, 1,400,000!

Ils y ont mis de la patience! Mais aujourd'hui les pauvres savent ce qu'ils valent, et que le travail est tout, et qu'il n'est pas une fortune qui n'aie ses racines dans la boue féconde des faubourgs!

Il faut que la bourgeoisie qui a été reine, traite avec le peuple qui devient roi.

Propriétaires de Paris, la République vous laisse un moment de réflexion encore pour qu'en face du pouvoir méprisé, le peuple et la bourgeoisie se réconcilient, si c'est possible.

Mais si vous restiez obstinés et méprisants, qui sait quel danger vous menace?...

Ce serait une révolte sinistre et muette.

Elle n'a pas encore de nom dans l'histoire. Elle en aura un :

LA GRÈVE DU LOYER.

Si le 8 avril, à midi, les pauvres déclaraient tout haut et en masse qu'ils ne vous payeront pas?

Il faudrait prendre un par un les les meubles, et un par un les femmes et leurs petits; envoyer des légions d'huissiers pour saisir les choses dans la chambre, et des troupeaux d'agents pour traîner la chair humaine dehors.

Y arriveraient-ils, huissiers ou agents?

Qu'ils y arrivent! Les voici par centaines, par milliers, jetés, sur vos ordres, dans le ruisseau, ces travailleurs!

Ils ne crient pas : Aux armes! Ils vont à travers le quartier ou la ville, comme un régiment d'émigrants ou comme un peuple d'exilés.

Ils campent où ils peuvent, dans une église ou une caserne, juste devant l'Hôtel de ville!

S'ils ne s'installent pas, s'ils ne s'arrêtent point, les brasiers s'éteignent dans les usines, les enclumes se taisent, le manche des outils se pourrit : le *travail ne va pas.*

Et quand à Paris le travail ne va pas, c'est pis que quand à Rome autrefois les Romains proclamaient sur la place publique le tumulte gaulois.

C'est pour tous la ruine, si c'est pour ces insurgés nomades la faim.

Quand les mères voient que leurs enfants ont faim, il faut que les enfants mangent, et il pourrait y avoir, à l'heure où les enfants crieront, sur les greniers ou les casernes, des poussins que le canon ne refoulerait pas.

Regardez à travers vos guérites de pierre le flot de la Révolution qui monte :

Ménagez les pauvres!

—

Je disais cela et, cinq jours après, on enterrait celui que Pierre Bonaparte avait assassiné.

Eh bien! l'empire était moins menacé par les cent cinquante mille hommes qui descendaient, le 12 janvier, l'avenue de la Grande-Armée, derrière le fiacre de Rochefort, que la bourgeoisie n'est menacée aujourd'hui par la misère des pauvres qui ne peuvent payer les trois termes.

On le voit, la Révolution a toujours raison; elle ne provoque pas les catastrophes, mais les prédit.

Comment dénoncera-t-on cette situation terrible?

Nous supplions tous les citoyens d'élever la voix et de parler!

Tous, sur le pont!

La bourgeoisie voudra-t-elle jeter à la mer, comme dans un naufrage, un morceau de sa cargaison, et pour se sauver, sacrifier les trois termes! ou bien s'exposera-t-elle à sombrer avec le peuple qui se noie, au fond de l'abime! En tous cas, le vent souffle : c'est la tempête!

JULES VALLÈS.

NOUVELLES

Ordre du jour du général d'Aurelle de Paladines

Le président du conseil des ministres, chef du pouvoir exécutif de la République française, vient de me confier le commandement supérieur de la garde nationale de la Seine. Je sens tout le prix d'un tel honneur. Il m'impose de grands devoirs.

Le premier de tous est d'assurer le maintien de l'ordre et le respect des lois et de la propriété.

Pour réussir, j'ai besoin du concours de tous les bons citoyens. Je fais donc appel au patriotisme de la garde nationale et de tous ses officiers.

Pendant le siége de Paris, elle a partagé avec l'armée la gloire et les périls de la défense.

C'est à elle, dans les douloureuses circonstances que nous traversons, à donner l'exemple des vertus civiques, et à moi à la diriger dans ces nobles efforts.

Ma règle de conduite sera la justice, le respect des droits acquis et de tous les services rendus.

Il est nécessaire que le travail répare le plus tôt possible les malheurs de la guerre. L'ordre seul peut nous ramener à la prospérité.

J'ai la ferme volonté de réprimer avec énergie tout ce qui pourrait porter atteinte à la tranquillité de la cité.

Le général commandant supérieur des gardes nationaux de la Seine,
D'AURELLES

***

M. Thiers n'est pas encore de retour à Paris.

Il y a eu hier, jusqu'à une heure du matin, conseil des ministres au ministère des affaires étrangères.

M. le général Vinoy et le préfet de police assistaient à ce conseil.

***

Le général d'Aurelle de Paladines est arrivé hier à Paris. Il a pris immédiatement possession de son nouveau poste.

La garde nationale, qui dépendait du ministère de l'intérieur, va passer, dit-on, dans les mains du ministre de la guerre.

***

Le général Vinoy a remis ses pouvoirs entre les mains du général d'Aurelle de Paladines.

***

L'empereur Guillaume a dû quitter Versailles aujourd'hui lundi. Il était attendu aujourd'hui même à Rouen, où il devait passer en revue le corps d'armée du général von Gœben. De Rouen, le nouvel empereur retournera directement en Allemagne, en passant par Amiens.

L'évacuation des forts de la rive gauche par les Prussiens est commencée depuis deux jours; actuellement, le Mont-Valérien, les forts de Vanves, d'Issy, de Montrouge, de Bicêtre et d'Ivry doivent être complétement évacués. Dès hier, la formalité du laissez-passer avait été supprimée aux avant-postes, les commandants de l'arrière-garde prussienne occupant encore les communes des environs de Paris.

***

L'amiral Pothuau, ministre de la marine, est arrivé hier à Paris. On assure que le nouveau ministre a l'intention de réaliser de grandes économies.

Tout en maintenant intacts les droits acquis, on opérerait des réductions dans le personnel par voie d'extinction, et afin d'accélérer la marche de ces réductions, on descendrait de plusieurs crans la limite d'âge.

Les vice-amiraux passeraient dans le cadre de réserve à l'âge de 63 ans.

Les contre-amiraux seraient atteints à l'âge de 60 ans.

Les capitaines de vaisseau auraient droit à la retraite à 58 ans.

Les capitaines de frégate à 56 ans.

Les lieutenants de vaisseau à 52 ans.

On arriverait ainsi à réduire réglementairement les cadres à 12 vice-amiraux, 25 contre-amiraux, 100 capitaines de frégate, 600 lieutenants de vaisseau et 400 enseignes.

***

On annonce l'arrivée à Paris des quatre députés démissionnaires, accompagnés de MM. Tirard et Clémenceau.

Une réunion de tous les maires parisiens eu lieu hier lundi, à quatre heures, à l'Hôtel de ville, sous la présidence de M. Jules Ferry.

Une autre réunion des mêmes magistrats était convoquée pour cinq heures du soir, sous la présidence de M. Ernest Picard.

***

M. Jules Ferry a offert au gouvernement sa démission de maire de Paris.

***

La *Cloche* donne comme arrêtée en principe la nomination de M. Dorian à la mairie centrale de Paris.

***

GARDE NATIONALE

Hier matin, à onze heures, les postes de gendarmerie ont été remplacés aux portes de Paris par des postes de garde nationale, à qui dorénavant ce service sera confié.

***

Nous tenons d'un officier de la 14e subdivision qu'il est question de faire remonter la garde des remparts par la garde nationale.

On nous affirme que plusieurs compagnies ont déjà été commandées pour ce service.

***

LYON

La commune de Lyon a abaissé le drapeau rouge, arboré depuis septembre à l'Hôtel de ville.

LA RÉORGANISATION DE L'ARMÉE

Le gouvernement se décide à réorganiser notre armée.

Entre nous, il n'est que temps.

Car, de toutes les déplorables vérités ressorties de nos derniers désastres, la plus incontestable, à coup sûr, est celle-ci : l'inévitable défaite de nos armées régulières.

A cela, en effet, il y avait une cause fatale. — Devant le changement complet, l'indispensable bouleversement qu'un armement nouveau avait opéré dans toute tactique militaire, notre armée était restée inébranlable dans ses vieilles traditions, ses vieux errements, ses vieilles théories, ses vieilles manœuvres. Notre armée, généraux et soldats, avait continué plus que jamais à apprendre le métier de la guerre à la funeste école d'Afrique.

Aussi, cette admirable armée impériale s'était-elle brisée au premier choc prussien, et il avait suffi à M. de Moltke du coup de filet de Sedan pour en traîner les débris à Berlin. Une armée de quatre cents mille hommes, brave, disciplinée, solide, s'était effondrée en deux mois. Et, pour que cette lutte, où la France jouait son honneur et sa vie, ne s'arrêtât pas à Sedan, il a fallu lever les recrues, et créer avec les citoyens les seules armées qui, durant cinq mois, sans vêtements, sans cohésion, sans discipline, sans instruction, ont cependant, par cela même et par cela seul qu'elles ignoraient absolument la tactique africaine, entravé les efforts de l'ennemi.

Eh bien, cette même école d'Afrique, spécialement affectée jusqu'à ce jour à l'enseignement officiel de la déroute, de la débâcle, cette même école va, de par l'intelligence gouvernementale, rester destinée à jamais au même enseignement officiel des mêmes déroutes et de la même débâcle. Cette école est royalement agrandie, et, chaque année, cent mille prétoriens iront, à la même école, refaire à tour de rôle l'apprentissage des capitulations.

Cela a lieu en France, six mois après Reischoffen et Sedan.

Tire l'échelle, Nicolet : — C'est toujours de plus en plus fort; et comme disait Alphonse Karr : « Plus ça change, plus c'est toujours la même chose. »

Allons! bien naïfs avons-nous été d'avoir voulu vous arracher le masque, ô gouvernants. Il tombe de lui-même, chaque matin. Vous avez juré d'assommer quand même notre république à coups de sceptre, et vous avez besoin de réunir les débris de vos armées, afin de les remettre une fois encore sur le chemin du Peuple.

Eh bien, réorganisez, réformez; — nous attendons.

Nous réorganisons, nous réformons, nous aussi, notre armée. — L'armée des travailleurs.

Prenez le sabre, nous prenons l'outil.
Nous sommes le socialisme.

CASIMIR BOUIS.

LES ON-DIT DE BORDEAUX

Toute la ville est en émoi depuis trois jours. On parle d'une insurrection à Paris. On affirme que certains quartiers de la rive droite sont au pouvoir des insurgés.

Les réactionnaires se frottent les mains et rient sous cape, tout en essayant de jouer la désolation. Ils croient enfin tenir l'occasion, par eux si impatiemment attendue, si ardemment souhaitée, de faire écraser la Révolution, réfugiée entre les murs de Paris, par le canon prussien.

***

On allait jusqu'à répandre le bruit que la démission donnée hier par Rochefort, Ranc, Malon, Tridon, avait été déterminée par des nouvelles reçues de Paris. Un vieux rural, au crâne en forme de bille de billard sur lequel flânent quelques cheveux jaunâtres, groupait autour de lui quelques badauds en leur annonçant que *ces Messieurs* retournaient à Paris se mettre à la tête de l'insurrection. Il ajoutait, naturellement, que la sédition avait choisi Belleville pour son quartier général.

***

On parlait beaucoup aussi des deux dépêches Vinoy, si différentes l'une de l'autre. La première, affichée vers cinq heures du soir dans la salle des conférences de l'Assemblée, était ainsi conçue :

Général en chef à chef du pouvoir exécutif, à Bordeaux.

Evacuation des Prussiens terminée. Postes des portes de la ville réoccupés par nos gardes. Troupes de lignes et gardes nationaux chargés de maintenir l'ordre rejoignent leurs quartiers. Pas d'accidents survenus pendant l'occupation. Paris est tranquille.

Général VINOY.

La seconde, dont le gouvernement a donné communication à l'assemblée réunie dans ses bureaux, contenait ce qui suit :

Paris, 4 mars, 1 heure du matin.

Envoyez-moi de suite une division, si vous l'avez sous la main. On discute tout haut l'insurrection dans les quartiers de Belleville, de Montmartre et de la Villette.

Général VINOY.

Cette seconde dépêche a été, toute la journée, le thême sur lequel on brodait, ainsi que nous le disons plus haut.

La séance de samedi n'a été marquée par aucun incident remarquable. On s'accorde à ajourner les questions sur lesquelles il y aurait lieu de se prononcer sans délai. Ainsi des élections de préfets. On a réservé le principe, mais sous le prétexte qu'ils avaient donné leur démission à temps, on a validé ceux des préfets candidats qui n'effraient pus trop l'Assemblée.

***

Hier soir, vers six heures, le bruit s'est répandu que l'Assemblée allait, sous deux ou trois jours, partir pour Versailles.

Beaucoup de députés trouvaient cette ville trop rapprochée de la capitale. Ceux-là sans doute ont lu l'histoire de 89 et se rappellent les femmes de Paris allant chercher *le boulanger, la boulangère et le petit mitron.* Ils savent aussi qu'un mouvement semblable trouverait aisément son Maillard par le temps qui court, surtout si, comme on en parle très haut ici, on supprime brutalement l'allocation de la garde nationale.

Voilà pourquoi plusieurs honorables auraient préféré Fontainebleau.

***

On assure que Victor Hugo a annoncé, dans la réunion de la gauche radicale, qu'il proposerait prochainement à l'Assemblée la déclaration suivante :

Les représentants de l'Alsace et des Vosges conservent tous indéfiniment leurs siéges à l'Assemblée. Ils seront, à chaque élection nouvelle considérés comme réélus de droit. S'ils ne sont plus les représentants de l'Alsace et de la Lorraine, ils restent et resteront toujours les représentants de la France.

Peut-être y a-t-il là-dedans plus d'effet théâtral que d'esprit pratique.

Souvenons-nous de la statue de Strasbourg, avec laquelle le gouvernement du 4 septembre a amusé Paris pendant un mois, alors qu'il y avait à organiser la défense, à remuer la terre nuit et jour, au lieu de défiler en processions sur la place de la Concorde.

***

Gambetta, qui avait opté pour l'Alsace, ayant donné sa démission avec les autres députés de cette province, va, dit-on, voyager en compagnie de ses anciens officiers d'état-major. Sa première station sera, Biarritz.

***

Les services des ministères rentrent à Paris. Les employés partent mardi. Leur ins-

tallation à Bordeaux était d'ailleurs déplorable. M. Dufaure n'avait pu trouver à se loger à côté de ses bureaux. Ceux-ci étaient installés au palais de justice, et le ministre demeure Cours du jardin public.

M. de Larcy, dont le ministère est à la Bourse, habite toujours l'hôtel Richelieu.

Les journaux, aussi vont rentrer à Paris, à moins qu'il n'aillent s'installer dans la nouvelle capitale que l'Assemblée doit, dit-on, choisir à la France.

***

On s'entretient beaucoup de la verte apostrophe adressée par le citoyen Pyat au président de l'Assemblée. Couverte par les clameurs de la majorité, peu de spectateurs des tribunes l'ont entendue. Les mots : « Vous « êtes le collègue d'un faussaire, » ont été trouvés sévères, mais justes.

Pas de chance, le pauvre Paris! On le vend, on le menace, on le ravitaille, et les bœufs qu'on lui amène de je ne sais où, meurent d'une maladie que j'appelerai, moi, le chagrin... d'être Français.

Hier soir, il y avait encore une dizaine de ces pauvres bêtes qui râlaient sur la chaussée du Maine.

Il y avait là des gens qui avaient l'air d'avoir bien faim; ils regardaient cela d'un air bien triste.

UN MAIRE BOURGEOIS

M. Pernolet, le maire du XIIIe arrondissement s'en va; il quitte ses chers administrés, mais il ne veut pas le faire sans leur adresser un petit sermon, sous forme d'affiche municipale.

« Je me retire, dit-il, parce que, volontairement ou sans s'en douter, la majorité semble s'être livrée au parti des *violents*. » M. Pernolet n'est pas content de n'avoir eu, dans son arrondissement, que 1,113 voix aux élections de février. C'est un sentiment bien mesquin pour un moraliste et un homme qui a le sens commun; il pense être l'un et l'autre, et il l'écrit.

Tout compte fait il est content de la dictature qu'il a exercée pendant quatre mois à la mairie des Gobelins, il est d'autant plus content qu'il l'a fait gratuitement et sans grever la budget de sa malheureuse patrie.

Grand cœur! Cet homme qui a plusieurs milliers de francs de rentes, qui a plusieurs chantiers dans Paris, refuse 300 francs par mois, quel désintéressement!

Est-il aussi content des distributions de combustibles dans ses chantiers?

Il a la conscience tranquille, c'est un maire au cœur léger.

Il veut remplir une dernière fois ses fonctions de maire en donnant quelques conseils paternels. Il s'excuse d'abord des quelques mouvements d'impatience qu'il a pu montrer. Appellerait-il mouvement d'impatience, les insolences qu'il disait aux mères de famille venant demander du pain ou du lait pour leurs enfants?

« Je ne suis pas maire pour recevoir tous les mendiants de l'arrondissement. »

« Peut-être, — ajoute-t-il dans son affiche-sermon, — êtes-vous devenus de bons soldats, je n'en sais rien; mais ce que je sais de science certaine, c'est que vous n'êtes pas sans avoir pris goût à la fainéantise, que vous êtes devenus joueurs, trop enclins à la boisson, et même un peu au chapardage, sans parler du reste. »

Après cela si les citoyens de la Glacière et de la Maison-Blanche ne sont pas contents des aménités de ce maire-prédicant, ils seront difficiles. Je ne doute pas qu'aux prochaines élections ils ne le supplient de venir reprendre sa dictature place d'Italie.

Voici le bouquet: sous le prédicateur reposait le bourgeois dans sa hideuse nudité.

« Il faut, reprend-il, que le bourgeois se fasse aimer de l'ouvrier, et se préoccupe de l'aider à s'élever sans cesse de plus en plus moralement aussi bien que matériellement. *Il faut que l'ouvrier ne craigne pas d'aimer le bourgeois et de le servir consciencieusement*, en attendant qu'il devienne bourgeois lui-même par son instruction, son travail et son économie. »

Avant toute réflexion je me permettrai de demander à M. Pernolet s'il est devenu bourgeois par ses économies.

Vous voilà prévenus, travailleurs, vous devez aimer le bourgeois, il ne doit que se faire aimer par vous. Le mot ÉGALITÉ qu'ils mettent au fronton de nos monuments n'est qu'un leurre: ils vous considèrent comme leurs inférieurs, puisqu'ils disent qu'il faut vous élever jusqu'à eux. Vous êtes leurs hommes-lige, vous devez les *servir* consciencieusement, être leurs esclaves fidèles, bien qu'à côté du mot égalité ils mettent celui de LIBERTÉ.

Vous devez faire des économies. Mais l'atelier est fermé. Qu'importe, faites des économies. Mais le patron ne me paye que deux septièmes de mon produit. Qu'importe, faites des économies. Mais le propriétaire me prend tout mon salaire. Tant pis, faites des économies. Mais la maladie a mis la femme et les enfants sur la paille. Tant pis, faites des économies.

Devenez bourgeois, *et vous exploiterez les autres à votre tour*.

Voilà ce qu'ils entendent par la *fraternité* et la *solidarité*.

Ce que dit cyniquement ce bourgeois, qui s'intitule républicain, tous les autres le pensent et le mettent à exécution.

Le travail voudra-t-il être toujours l'esclave du capital? Ils n'y a plus d'autre question à poser.

LOUIS LUCIPIA.

Nous ne partageons pas l'admiration de l'auteur des *Propos de Labienus* pour la société romaine, république à esclaves où, comme dans nos états modernes, le patricien, maître du sol, tenait à sa merci le prolétaire, auquel il ne restait d'autre espoir que le butin de la conquête où l'agitation stérile du Forum. Certes, nous nous réclamons des Gracques, mais Spartacus est aussi notre ancêtre!... Sous ces réserves, nous reproduisons les lignes suivantes, publiées par le *Vengeur*, et qui résument nettement nos principes en matière de *non-gouvernement :*

Il en est de *l'esprit de suite* comme de *la stabilité*, comme de tous les biens qu'on demande à la monarchie; c'est la monarchie qui les promet, c'est la République qui les donne. Quant à *la société sans gouvernement*, cet argument me ferait bien rire, s'il n'avait pas coûté tant de larmes à l'humanité.

La société sans gouvernement! il semble que ce soit la désolation de l'abomination; je ne vois pourtant là rien de bien redoutable, puisque la société n'est jamais mieux gouvernée que quand elle se gouverne elle-même, toute seule; témoin les trois derniers jours que Paris vient de traverser, et pendant lesquels l'ordre le plus parfait n'a cessé de régner, au milieu de la crise la plus effroyable de son histoire, et cela, grâce à l'absence de gouvernement.

L'erreur de cet argument vient de l'hypothèse que le gouvernement est tout, et le peuple, fort peu de chose, quand c'est le contraire qui est la vérité.

Ce qu'on appelle ordinairement anarchie n'est pas l'absence de toute autorité; c'est, au contraire, un conflit d'autorités, une mêlée de pouvoirs. Une simple vacance de mandat ne saurait être anarchique en ce sens.

Je conclus que la révocation des pouvoirs élus est un des actes les plus ordinaires et les plus inoffensifs de la vie des peuples libres; qu'il n'y faut voir qu'une des applications quotidiennes du principe de la souveraineté permanente.

MONTMARTRE

Depuis la capitulation, surtout depuis le départ des Prussiens, il court dans Paris des bruits sinistres sur l'avenir réservé par le gouvernement Thiers aux institutions républicaines.

Tout semble annoncer que la bourgeoisie, appuyée sur le Prussien et sur l'armée qu'elle fait venir des départements du centre, — celle de Paris lui paraissant infectée de républicanisme, — projette de nouvelles journées de juin.

On va supprimer l'allocation de la garde nationale, à laquelle, comme compensation, on vient de donner un général enchef.

De tout cela le peuple s'est ému, et, dans certains quartiers s'est mis sur ses gardes.

Nous avons déjà parlé des barricades de Montmartre, revenons-y.

On a fait de la place Saint-Pierre et de la butte un véritable camp retranché. Les 61e et 168e bataillons y veillent jour et nuit. Ils se relèvent d'heure en heure, comme en campagne.

Ces fortifications sont armées d'environ vingt canons et de plusieurs mitrailleuses.

Il y a quatre postes principaux; deux sur les flancs de la colline, un troisième sur le plateau où se trouvent les canons, et le quatrième au pied, sur la place Saint-Pierre. C'est le plus important.

On bivouaque en plein air auprès des fusils rangés en faisceaux.

Il y a des sentinelles au coin de chaque rue. Toutes les voies qui débouchent sur la place Saint-Pierre sont à demi fermées par des barricades faites de pavés.

La plus importante se trouve au coin de la rue des Acacias. Elle se compose d'une grosse charrette renversée, pleine de moëllons. A son sommet flotte le drapeau noir.

Depuis le 1er mars, le drapeau noir flotte aussi sur la statue du maréchal Moncey, à la barrière Clichy.

CONSEILS DE GUERRE

LE DERNIER MOT SUR L'AFFICHE ROUGE

Aujourd'hui les derniers inculpés pour l'affaire de l'*affiche rouge* comparaissaient devant le 4e conseil de guerre, rue du Cherche-Midi.

Les débats de cette affaire jugée d'avance, et par l'opinion publique, et par le conseil lui-même, qui avait déjà manifesté sa manière de voir dans la première partie du procès, — ont été peu longs, et, disons-le, peu intéressants. Le capitaine Happish, remplissant les fonctions de commissaire du gouvernement, était visiblement embarrassé en maintenant une poursuite qu'il savait ne pas devoir aboutir.

Etaient présents au banc des accusés: Pindy, Dupas, Léo Melliet et Alphonse Humbert.

Oudet, Regère, Vivier et Chatelain n'avaient point répondu à la citation: Me Maysonnade a présenté la défense de Dupas; Me Laviolette qui se présentait pour Pindy, Léo Melliet et Alphonse Humbert, a tenu surtout à établir que les absents devaient être compris dans l'arrêt d'acquittement, puisqu'il n'y avait ni crime ni délit.

Le conseil, après une courte délibération a acquitté Dupas et Léo Melliet à l'unanimité; Humbert a la majorité de 6 voix contre une (?); Pindy, contre lequel le ministère public n'a même pas requis, à la majorité de quatre voix contre trois (??)

Les absents ont tous été acquittés à la minorité de faveur de trois voix contre quatre.

— Allons, messieurs de la défense nationale, encore un point à votre actif.

Vous avez fait faire de la prison préventive, des perquisitions, comme sous l'empire; il n'aurait plus manqué que la défense des accusés fût présentée par l'un de vous.

L. L.

LA TRIBUNE DES LOCATAIRES

Paris, 4 mars 1871.

Citoyen rédacteur,

Permettez-moi de dire quelques mots, dans votre journal, sur la question des loyers.

Pour les termes échus, je crois qu'il faut qu'une loi oblige les propriétaires à faire remise d'une partie et à accorder des délais pour le payement du reste.

Pour l'avenir : la cherté des loyers étant une des causes du prolétariat, il faut qu'à partir de maintenant, ceux qui cherchent des logements offrent un cinquième en moins sur le prix demandé, et que ceux qui n'ont pas congé prennent la résolution de déménager si leurs propriétaires ne consentent pas à réduire, dans la même proportion le prix de leur loyer.

J'ai l'honneur de vous saluer.

CLAUDE-YON,
employé, 16, quai du Louvre.

Garde nationale

Il y a eu aujourd'hui réception officielle chez le général d'Aurelle de Paladines : il avait convoqué les chefs de bataillon, dont quelques-uns étaient accompagnés par des membres de la municipalité parisienne, et il leur a déclaré qu'il avait étudié la volonté de la France et qu'il venait à Paris faire respecter cette volonté.

Cette volonté, M. de Paladines l'a étudiée *à Bordeaux*, et elle ne peut être que la destruction de la République.

Depuis quelques jours on soumet les gardes nationaux qui touchent le solde à des humiliations incessantes.

Voici, entre mille, un fait qui prouve combien ces vexations sont préméditées et quel esprit les suggèrent.

Un garde du 94e bataillon a été obligé de faire transporter sur un brancard sa femme, gravement malade, pour lui permettre de toucher l'indemnité allouée aux femmes de gardes nationaux, l'officier-payeur se retranchant derrière l'ordre formel de la place de payer toute allocation *individuellement*.

Citoyen rédacteur,

Le gouvernemeni vient d'inventer un nouveau système pour désarmer la garde nationale.

Deux individus portant à leur képi le numéro du bataillon auquel vous appartenez, se présentent, en votre absence, à votre domicile et, s'adresent à votre femme, lui déclarent qu'ils sont délégués par votre capitaine pour réclamer votre fusil.

Ce fait s'étant produit pour moi, ma femme eut le bon esprit de ne pas rendre mon arme.

Le bruit court, en outre, dans le public, que chaque fusil enlevé, de cette manière, rapporte une prime de 6 francs à ceux qui exercent ce joli métier.

Avis aux gardes nationaux.

Salut et fraternité.

DURAND.
75e bataillon 2e compagnie.

Réunion de la garde nationale mobile

Compte rendu de la séance du 6 mars, dans la salle de la Marseillaise.

Présidence du citoyen Chevalier. Assesseurs : les citoyens Debock et Ferand.

Le citoyen président expose le projet d'organisation de la garde nationale mobile par sections.

Le citoyen Montel demande la fédération immédiate avec le Comité central de la garde nationale. La proposition est appuyée par les citoyens Benoch, Adam, Geoffrin et Comte.

Le citoyen Lavalette, considérant que la garde nationale mobile doit être licenciée demain, mardi, demande la fusion pure et simple avec le Comité de la garde nationale et l'envoi de délégués pour faire un tout définitif.

Le citoyen Nostag expose que la seule force organisée doit être la garde nationale, et qu'elle devra recevoir des ordres du Comité central. Il propose la révocation des anciens généraux et commandants.

Le citoyen Bernaut demande une exception pour les officiers qui se sont rendus à la Bastille avec leurs compagnies.

Le citoyen Fischer signale qu'un officier subit en ce moment quinze jours d'arrêt pour avoir assisté à la manifestation, et dit que le commandant qui a infligé cette punition est le même qui a été décoré parce que son bataillon s'était bien conduit à l'affaire de Montretout. Or, il fait remarquer que ce même commandant n'assistait pas à l'affaire, et que depuis le jour de l'armistice il n'a plus reparu à son bataillon.

Le citoyen Avenel, revenant à l'ordre du jour, demande qu'on nomme immédiatement des délégués de chaque bataillon présent à cette séance.

La proposition mise au voix est acceptée à l'unanimité.

Nous recevons la lettre suivante :

Citoyen rédacteur,

Je viens d'apprendre que les troupes prisonnières de guerre de Paris sont en partie consignées et s'attendent à chaque instant à rejoindre leurs dépôts.

Parmi elles, se trouvent compris des anciens militaires rappelés par la loi du 10 août pour la durée de la guerre.

Ces citoyens, pour la plupart, las des traitements auxquels ils ont été soumis dans cette série de souffrances par de *jeunes* officiers, s'attendaient, alors que la France, qui a besoin d'économiser l'argent des contribuables pour payer les doubles fautes de l'ex-gouvernement de la démence nationale, à rejoindre de Paris immédiatement leurs foyers, où les attendent anxieusement un père, une mère, un frère ou une sœur.

Mais il paraît ne pas en être ainsi, et je ne saurais en attribuer la responsabilité qu'à l'administration, qui, elle aussi, va manquer d'énergie pour remplir quelques milliers de feuilles de route.

Pourvu qu'elle touche mensuellement ses émoluments, que lui importe-t-il que son manque d'aptitude fasse supporter de nouveaux frais au budget, aliène la liberté de citoyens honteux de ce qu'ils ont vu, et ne doivent plus rien à l'armée?

Lorsque les bonapartistes votaient la guerre; lorsque, par leur aveuglement et leur bêtise, ils faisaient appel à ces anciens soldats, ont-ils étudié, ces monstres hideux, la position où ils les mettaisnt?

Ces représentants votaient des lois pour l'ambition du bandit Bonaparte, aujourd'hui qu'ils ont mis la peuple dans la misère, eux et leurs agents qui n'en valent pas mieux, auraient-ils l'audace de prolonger l'esclavage de ces citoyens?

Non, ce n'est plus tolérable; que la partie de l'armée qui n'a pas encore payé de chevrons à ces mobilisés le fasse immédiatement; que la moitié de la solde journalière qui leur a été retenue leur soit également restituée et qu'on les renvoie chez eux.

J'ai l'espoir, citoyen rédacteur, que vous voudrez bien insérer cette lettre dans votre prochain numéro, elle enlèvera le bandeau qui recouvre les yeux de certains aveugles, et s'ajoutera au nombre considérable de fautes commises par l'administration qui nous coûte si cher et nous rend de si généreux services.

Salut et fraternité,

FÉLIX MEUNIER.

42, boulevard Montmartre.

Nous ne pouvons qu'applaudir à l'idée et aux sentiments exprimés par le citoyen Meunier. Il nous paraît, en effet, de toute justice, de rendre à la liberté et au travail, — puisqu'une paix telle quelle a été conclue, — et cela, bien entendu, en leur fournissant les moyens de rejoindre aisément leurs foyers, les anciens militaires si inutilement arrachés à l'atelier et à la vie de famille.

FEUILLETS ROUGES

Avec quoi payera-t-on le premier milliard?

Au citoyen Pouyer-Quertier, ministre des finances

Tu as accepté le portefeuille des finances, citoyen Pouyer-Quertier, et tu viens de promettre à la Chambre de « placer sous les yeux des contribuables, à qui on la doit, la justification de tous les comptes. »

Cette déclaration m'a ému.

Des comptes, en effet, des comptes, tout est là!

Et jusqu'ici la politique s'est bornée, à l'intérieur, à lever le plus possible d'impôts, et, à l'extérieur, à faire tuer beaucoup de pauvres diables pour tripoter dans notre argent et ne pas rendre de comptes du tout!

Des comptes!...

Tu as mis le doigt dessus, citoyen ministre; ce sont bien des comptes que nous voulons!

Mais si, comme tu l'as dit, tu as l'intention de nous dire où passe l'argent, si tu es un honnête homme; — ce que je veux croire, ce qui nous est dû, après tant de fripons, — comment se fait-il que ton nom figure parmi ceux des représentants du peuple qui ont voté l'indemnité de cinq milliards?

En vérité, ton vote me rassure, et nous ne devons pas alors être alors aussi bas qu'on a voulu nous le faire croire, — entre nous, je ne sais pas pourquoi; et toi, citoyen ministre?

Tu es un homme riche, un industriel habile, un négociant intelligent, — tu n'es pas devenu trente-six fois millionnaire en accumulant, comme tant d'autres, des banqueroutes frauduleuses, mais bien des spéculations adroites qui font honneur à ton tact commercial, — tu ne peux donc avoir encouru la responsabilité que tu as acceptée, sans t'assurer que tu ne te lançais là dans un ministère véreux. Tu ne cours pas après les mauvaises affaires.

Il est donc certain pour moi que tu as pris à l'avance connaissance du portefeuille.

Tu n'achètes point chat en poche.

Et, malgré cela, tu as recueilli la succession de Picard, et tu as voté pour les cinq milliards!

Aussi, ton entrée au ministère de la rue de Rivoli me ravit, citoyen Pouyer-Quertier!

Comment, en effet, supposer que tu aies pu donner à Guillaume le budget de la France pendant deux années et demie si, comme quelques-uns le disent, nos coffres sont vides, — ou qu'alors, toi, le subtil, l'adroit, le malin, tu te soies engagé à faire sortir un tel flot d'or de ces caisses pleines de vent.

Ton vote et ton entrée au ministère, combinés ensemble, me prouvent évidemment que, malgré nos dépenses, nous sommes encore extrêmement riches; et que le commerce va reprendre, et la confiance renaître, et le crédit se rétablir, et l'ordre s'affermir sans qu'il soit pour cela besoin de baïonnettes et de sang versé?

N'est-il pas vrai, citoyen ministre?

Car enfin, tu le sais, depuis huit mois nous ne faisons rien, nos épargnes sont dépensées, nos matières industrielles détériorées, une partie de notre outillage perdu : ce n'est donc pas de nous que tu peux attendre un sou.

Et si nous ne te donnons pas un sou avec quoi payeras-tu ton premier milliard que Guillaume veut toucher avant la fin de 1871?

Heureusement, ta présence au ministère après ton vote du 1er mars nous est un sûr garant que tu n'auras pas besoin de nous.

Merci bien, citoyen ministre, — toi, tu es un homme au moins!

E. VERMERSCH.

Demain matin mercredi paraîtra *La Bouche de fer*, pamphlet bi-hebdomadaire, par Paschal Grousset. N° 1 : *Les vrais coupables; notes rapportées de Bordeaux*.

AVIS DIVERS

Tous les lundis à huit heures, réunion des membres du *Cercle des Etudes sociales*, place de la Corderie, n° 6.

Le secrétaire,
CH. ROCHAT.

Association internationale des travailleurs, sections de la gare d'Ivry et de Bercy réunies.

Adresser toute demande d'admission et communication, les jeudis et vendredis, de sept à neuf heures du soir, 13, quai de Bercy, au citoyen J. Nostag; les samedis, de sept à neuf heures du soir, 12, rue Nationale, treizième arrondissement, au citoyen Simonot.

Les membres de l'Association internationale des travailleurs, section du Faubourg-du-Temple (onzième arrondissement), sont convoqués en assemblée générale, le dimanche, 12 mars, à deux heures.

Les réunions de l'Association internationale des travailleurs, section de Montrouge, ont lieu tous les jeudis, à sept heures du soir, 110, rue de la Procession.

Les adhésions sont reçues chez le citoyen Portier, 18, rue du Maine, tous les jours, à huit heures du soir.

Les citoyens du treizième arrondissement, faisant partie du club démocratique et socialiste, de la Légion garibaldienne, et de l'Internationale (section de la Glacière), s'étant réunis en assemblée générale, ont voté à l'unanimité la fusion des trois groupes en faveur de l'Internationale, qui prendra à l'avenir le nom de section des Gobelins.

Les réunions auront lieu tous les lundis, à huit heures du soir, chez le citoyen Porte, 23, rue Pascal.

Réunions électorales du XIVe arrondissement, rue de la Maison-Dieu, tous les jours à huit heures, et rue Delambre, école communale également.

Réunions électorales, salle de la rue d'Arras, n° 3, cinquième arrondissement, tous les jours, à huit heures du soir.

La commission générale des ouvriers maçons et tailleurs de pierres se réunit tous les jours, place de la Corderie-du-Temple, 6, de une heure à trois heures. Prière aux membres de n'y pas manquer. L'assemblée générale de tous les adhérents aura lieu le mardi, 7 mars, à midi précis, au siége de la commission. Tout ouvrier maçon, tailleur de pierres, scieur de pierres, briqueteur, carreleur, non inscrit, peut se faire inscrire jusqu'au mardi, 7, à midi.

Tous les citoyens délégués des compagnies du troisième arrondissement sont invités à se réunir à l'effet d'élire leurs délégués de bataillons et d'arrondissement pour constituer définitivement le Comité central de la fédération républicaine de la garde nationale.

La réunion aura lieu le 7 mars, à six heures, place de la Corderie-du-Temple, salle Montier.

Nouvelle réunion de la mobile de la Seine à la salle de la Marseillaise, mercredi prochain, à une heure

---

Mardi soir, 7 mars, à sept heures et demie, réunion publique, salle Ragache, rue Lecourbe, 61.

Ordre du jour : Union de la garde nationale et des défenseurs de Paris habitant la province.

Les marins, mobiles, soldats et gardes nationaux y sont particulièrement invités.

Tous les soirs, à huit heures, séance publique de la réunion électorale républicaine, Grande-Rue de la Chapelle, 5, salle Pérot. Entrée : 10 centimes.

Ordre du jour : Elections, incidents du jour.

Réunions publiques politiques et sociales, tous les soirs, à huit heures, rue des Terres-Fortes, près la Bastille et la rue de Lyon.

Appel aux orateurs qui voudront bien prêter leur concours.

La délégation communale des vingt arrondissements est convoquée d'urgence pour mardi, 7 mars, à une heure précise, place de la Corderie, 6.

Mardi, réunion publique, salle Molière, rue Saint-Martin, 159 : Solution de la question des loyers et des échéances de commerce.

Mardi, 7 mars, à midi précis, réunion des délégués de toutes les compagnies de la garde nationale du quatorzième arrondissement, à l'effet d'élire deux membres pour faire partie du Comité central.

La réunion aura lieu, 10, rue de la Maison-Dieu.

Association des libres-penseurs, section de Montrouge. — Dimanche prochain, 12 mars, à une heure très précise, réunion au local habituel, rue de la Procession, 110.

Les adhésions sont reçues tous les jours chez les citoyens Dubuc et Guérin, 63, rue de l'Ouest, et au siége social, les jours de réunion.

Samedi prochain, au Casino, grand concert vocal et instrumental.

Les concerts ont lieu les mardis, jeudis, samedis et dimanches.

Entrée : 1 franc par personne.

Paris. — A. CHEVALIER, gérant et imprimeur, 9, rue d'Aboukir.